

Compte rendu conseil municipal

16 décembre 2016

Présents : 11

Absents : Carole Massutti, Adeline Pépin, Jean Philippe Angelin, Pierre Letacq

Véronique GAZET assure le secrétariat de la séance.

Il est 18 h 37 la séance du conseil municipal est ouverte.

Le compte rendu du conseil municipal du 18 Novembre 2016 est adopté.

Ordre du jour :

1- Subventions aux associations :

	Association	2014	2015	2016
Associations cantonales	Club des aînés	900	1000	1000
	ACCA	500	500	500
	Sou des écoles	2500	2500	2500
Associations intercommunales	Foyer rural	700	700	700
	Maurienne basket	700	700	700
	USCA SPB	3300	2500	2500
	Echo Charbonnières	1500	1500	1500
	Boule Charbonnières	200	200	200
	Don du sang	200	200	200
	Anciens combattants	200	200	200
	Souvenir Français	200	200	200
Autres associations	Femmes élues de Savoie	100	100	150
	Amicale pêcheurs Arc	100	100	100
	Régu'Matous		50	50
	Ecole Aiguebelle			300

Demande du syndicat de gestion du lotissement Di Benedetto, route d'Argentine d'une subvention pour le nettoyage et le curage du réseau d'assainissement du lotissement. Refus du conseil municipal car c'est un lotissement privé.

Proposition du Maire de rencontrer les membres du syndicat pour céder à la commune les parties communes du lotissement.

2- Tarifs de location de la salle des fêtes :

Bénéficiaires	Salle des fêtes	Cuisine	Chauffage
Particuliers Résidents à Randens	90 €	90 €	50 €
Associations communales	gratuit	gratuit	2 locations gratuites /an puis 50 €
Associations cantonales	1 location gratuite / an puis 90 €	90 €	50 €

Particuliers, associations, entreprises extérieures	150 €	100 €	50 €
--	-------	-------	------

Pour toutes les locations, le montant de la caution est fixé à 500 €. On demande également une attestation d'assurance.

3- Projet de centrale sur l'Arc :

Arrêté préfectoral positif. Les communes sont en attente des résultats de l'enquête publique.

4- Contrôle installations électriques :

Le contrôle a été effectué par l'entreprise APAVE. Les modalités de mise en œuvre de la conformité seront étudiées par la commission communale et l'entreprise BUGNON.

5- Station d'épuration Aiguebelle/Randens :

Le terrain sur lequel doit se faire le bâtiment de la station d'épuration appartient à la commune d'Aiguebelle mais il est sur la commune de Bourgneuf. C'est une zone non constructible sauf pour un projet d'intérêt public, ce qui est le cas.

6- Projets 2017 :

Relance du projet de rénovation de la salle des fêtes et d'isolation du bâtiment des écoles avec possibilité de subventions du conseil régional.

7- Réunion du SPM :

Bilan très positif de la biennale culturelle sur le thème « d'ici et d'ailleurs » notamment pour faire se rencontrer les différents territoires de Maurienne, d'où la volonté de redémarrer un nouveau projet sur le thème des infrastructures en Maurienne.

Engagement dans le projet « t pos » énergie positive

8- Réunion de la communauté de communes :

Rencontre avec la Région qui ne finance pas de projets concernant la voirie, l'eau et l'assainissement mais par contre qui peut financer tout autre projet.

Etude sur le très haut débit en internet.

Dans le cadre de la loi NOTRE, transfert des zones artisanales dont celle de Randens à la Com Com en janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h.

Fait à Randens le 21 Décembre 2016.

le Maire,  José RICO-PÉREZ